ECOLE PRIMAIRE DE MATOUGUES
Procès-verbal du CONSEIL D'ECOLE
Jeudi 24 février 2022 à 18 h

Etaient présents :
Mme Raux, adjointe à la mairie de Matougues,
Mme Maillet, adjointe à la mairie de Thibie,
Mme Gésikowski, responsable administrative et financière, CAC,
Mme Chavet, directrice des services périscolaires du site de Matougues,
Mme Lejards, Déléguée Départementale de l'Education Nationale,
Mmes Adam, Lallemand, Ouzouf et Raji-ra, représentantes des parents d'élèves,
Mmes Briallart, Gotrot et Landois, enseignantes,
Mme Przybyszewski, enseignante et directrice de l'école primaire.

Etaient excusés :
M. Perrein, maire de St Pierre,
M. Thouvenin, maire de Villers le Château,
Mmes Clere et Decosse, enseignantes,
Mme Blion, Atsem,
M. Leblond, représentant des parents d'élèves,
Mme Brulant, IEN Châlons Ouest.

Ordre du jour :

1. Evolution des effectifs et prévisions

	2021/2022	2022-2023
Petite section	15	15
Moyenne section	13	15
Grande section	16	14
CP	26	16
CE1	18	26
CE2	22	18
CM1	12	22
CM2	16	12
Totaux	**138**	**138**

Depuis la rentrée, deux élèves ont été radiés au CE2 et en MS. Deux nouveaux élèves sont arrivés en PS et au CE1.

2. Sécurité :

Exercice évacuation incendie :

Nous avons procédé à un deuxième exercice évacuation incendie :
. Le 21 février 2022, au déclenchement de l'alarme, tous les élèves de l'école élémentaire ont évacué en 1 min 46s. En maternelle, le même jour, les élèves ont mis 1 min 17s pour sortir.

Intervention de l'ANATEEP :
Deux bénévoles de l''**A**ssociation **Na**tionale pour les **T**ransports **E**ducatifs de l'**E**nseignement **P**ublic sont intervenus le jeudi 27 janvier 2022. En maternelle, un exercice d'évacuation du bus a été conduit. En élémentaire, dans chaque classe, un débat a été mené autour d'un support vidéo proposant des situations à risques. Enfin nous avons procédé à un exercice chronométré d'évacuation du bus.

3. Projets en cours

Projet école et cinéma :
Les films présentés sont majoritairement classés art et essai et offrent une grande diversité de genres et de nationalités. Ce dispositif national a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.
Les CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 participent à ce projet avec :
« Ernest et Célestine », « Mon voisin Totoro » et « Katia et le crocodile ».

Les classes de Cycle 1 se rendront également 2 fois à la Comète et visionneront :
« La ronde des couleurs » et « Petites z'escapades ».

Natation :
Les classes de CP et CE1/CE2 se sont rendues à la piscine Aquacité 2 fois par semaine au cours de la première période soit jusqu'aux vacances d'automne.
Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 commenceront leur cycle prochainement (Du 25 avril au 03 juin).

Patinoire :
Du 2 décembre 2021 au 3 février 2022, les classes de MS, GS, CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendues à la patinoire. La CAC prend en charge les entrées et le transport. En début de cycle, malgré l'absence de moniteur, les enfants ont appris à se déplacer sur la glace et à dépasser leur peur à travers des petits parcours. Puis, à l'arrivée d'un moniteur sur les dernières séances, les enfants ont pu travailler quelques techniques. Cette année, nous avons eu quelques difficultés à trouver des parents pour nous accompagner. Nous avons besoin de vous pour aider à enfiler et retirer les patins des enfants. Les mamies, papis, tatas, tontons… sont les bienvenus. Nous en profitons pour remercier les personnes qui nous accompagnent régulièrement. La présence de parents sur la glace est essentielle également. Celle-ci se valide par un agrément passé avant les séances patinoire.

Sport : Mathieu Barniaudy, animateur sportif proposé par la CAC, est intervenu tous les mardis de 3ème période (des vacances de fin d'année aux vacances d'hiver) à raison d'une heure par classe du CP au CM2. Les élèves de cycle 2 ont pu travailler la pétanque et les jeux d'adresse pendant que les élèves de cycle 3

s'initiaient au Kinball (ballon géant). Mathieu reviendra en période 5 pour d'autres activités à définir.

Mme Thiebaut intervient pour l'association « **Lire et faire lire** » : le jeudi pour les deux classes de CP et CE1/CE2. Elle lit des histoires à des petits groupes d'élèves, ce qui permet de développer l'envie et le goût de lire. Les élèves en profitent également pour emprunter des livres qu'ils peuvent ramener à la maison. L'intervention en CM1/CM2 a lieu le vendredi. Le projet de la classe est la création d'un livre numérique. Les élèves inventent une histoire et créent les décors.

Les élèves de la GS au CM2 bénéficient encore cette année d'une initiation aux **échecs** en partenariat avec l'échiquier châlonnais. L'activité se poursuit dans le respect du protocole sanitaire. Une demande de subvention sera remise à chaque commune au prorata de son nombre d'élèves.

Intervention de **Mme Lefèvre, infirmière du secteur de collège Louis Grignon** sur la prévention des violences. Par le support de quelques scénettes filmées, elle amène les enfants à s'interroger et à engager une discussion. Elle interviendra une fois par an dans chaque classe de l'école élémentaire.

Intervention de **Monsieur Masclet, médiateur CDAD de la Marne** sur la gestion des conflits en classes de CP et CE2/CM1. L'objectif étant d'amener les élèves à gérer les conflits sans violence.

La classe de CE2/CM1 est inscrite au projet Epopia, jeu par courrier postal dont les élèves sont les héros. Courrier après courrier, l'aventure évolue selon les réponses des élèves. Cartes, couronnes, autocollants, lettres des personnages… tout a été pensé pour les plonger dans l'histoire dont ils sont les héros.

La classe de CM1/CM2 participe à un **Projet Artistique Globalisé cinéma**. Plusieurs journées d'actions sont proposées sur l'année pour objectif final la création et la réalisation d'un court-montage selon « 1phrase-1émotion-1minute ».

Classe transplantée : CM1/CM2
La classe de CM1/CM2 de Mme Briallart se prépare à partir du 04 au 08 avril 2022 à Batz S/ Mer avec la classe de mêmes niveaux de l'école de VRAUX. Mme Briallart est dans l'attente de la validation du dossier, modifié à plusieurs reprises avec des changements d'activités ainsi que des changements de documents officiels. Le bus réservé restera avec les classes durant tout le séjour, ce qui simplifiera le retour en cas de problème.
Une discussion s'anime autour d'un test à effectuer avant le départ. Nous clôturons cette discussion sachant que le protocole aura évolué au moment du départ.
Une demande de subvention a été envoyée aux mairies des quatre villages à raison de 30€/élève originaire du village afin de financer les veillées. Mme Maillet souligne le coût très élevé de ce voyage (environ 8000€). Les communes de Villers le Château et Matougues ont déjà répondu favorablement. Merci !

Projet à venir

Un projet est en cours de réflexion avec différents partenaires que sont les services périscolaires et la mairie de Matougues sur un terrain que la commune de Matougues envisage d'acquérir « Rue de Haut ». Le terrain pourrait, dans un premier temps, être prêté avec l'idée d'un jardin partagé avec l'installation d'un composteur dans l'attente d'un futur projet de la commune.

4. Evaluations nationales mi-CP

En raison de la pandémie, les évaluations nationales de mi- CP initialement programmées en janvier 2022 ont été reportées du 28 février au 11 mars 2022.
Les parents seront reçus individuellement pour transmission des résultats.

5. Evolution du protocole sanitaire

Passage du niveau 3 au niveau 2 du protocole sanitaire dans le premier degré au retour des congés d'hiver de chaque zone avec notamment :

· la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;

· la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;

· l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Allègement des mesures liées au dépistage
. A compter du 28 février 2022, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé sera allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;

. La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'appliquera dès la rentrée du 21 février.

6. Les services périscolaires

<u>Nombre d'enfants accueillis par les différents services périscolaires</u> :
Accueil matin (élémentaire) : entre 12 et 22 enfants.
Accueil matin (maternelle) : entre 8 et 15 enfants.
Accueil restauration (élémentaire) : jusqu'à 70 enfants.
Accueil restauration (maternelle) : jusqu'à 38 enfants.
Accueil soir (élémentaire) : entre 12 et 26 enfants.
Accueil soir (maternelle) : entre 12 et 22 enfants.

Le nombre d'enfants accueillis à la cantine est en constante hausse. En garderie, les enfants sont répartis sur la salle de garderie et de restauration. Les animatrices sont en nombre insuffisant mais il est difficile de trouver du personnel pour quelques heures dans la journée. Des activités manuelles sont proposées. Une étude anti-gaspillage est réalisée chaque jour avec pesée avant et après le repas. L'objectif est que les enfants prennent conscience du gaspillage occasionné. Le prestataire des repas est la société API (Reims). Les plats proposés ne sont pas toujours adaptés aux enfants. Le problème est connu seulement c'est la seule société à avoir répondu à l'appel d'offre. Les enfants vont être invités à voter avec un jeton smiley sur l'appréciation de leur repas.

<u>Remarques ou questions des parents d'élèves suite au questionnaire proposé par les représentants de parents d'élèves</u> :

<u>PERISCOLAIRE : Avez-vous des remarques à faire remonter lors du prochain conseil d'école</u> ?

« *Je ne trouve pas logique qu'un enfant fréquentant habituellement 30 min le périscolaire du matin soit facturé d'une heure en cas d'absence. Serait-il possible que les jours d'absence soient facturés comme les jours de présences habituels ?* »
→ Cette décision est celle des élus afin de forcer les parents à prévenir en amont. Cette question sera abordée avec les parents référents de chaque école lors de la prochaine réunion à la CAC. Mme Chavet assure être souple avec les absences et ne sanctionne jamais la première fois. Si les parents ont des questions sur une facturation, ils peuvent se tourner vers Mme Chavet.

« Proposer d'autres activités qui changent du coloriage, d'être plus avec les enfants pendant le périscolaire. Peut-être moins crier car des fois ça n'a l'air nécessaire. »
« Mettre plus de jeux à disposition des enfants »
→ Il est rappelé aux parents que les services périscolaires sont soumis au protocole sanitaire et que chaque jeu prêté doit être désinfecté. Ce qui limite leur usage. Quant au coloriage, il est plébiscité par les enfants.

« Plus de souplesse dans le délai d'annulation sur le portail famille, 72h, c'est beaucoup trop. »
→ Les délais donnés aux parents sont en adéquation avec le prestataire qui livre les repas. Le délai ne peut donc pas être raccourci.

« Méthodes pédagogiques d'un ancien temps, activités inexistantes »
→ Les photos illustrant ce compte-rendu de conseil d'école sont des activités proposées sur le temps périscolaire avec l'investissement et la motivation qu'elles requièrent pour leur mise en place de la part des agents. Les agents ont été blessés par cette remarque.

« Tarif très haut pour la cantine. »
→ Ce tarif est décidé par les élus. Il est rappelé que le tarif de cantine comprend le repas et 2 heures de garderie.

« Service de qualité selon nous, réactif. »
→ Merci !

Mme Lejards ajoute que l'école est obligatoire, pas le recours aux services périscolaires.

Les représentants de parents d'élèves présents au conseil d'école insistent sur la qualité des activités périscolaires et précisent que ces quelques réflexions de parents ne reflètent pas la majorité.

7. <u>Point sur les demandes en cours</u>

. Le passage entre le chemin d'accès au parking maternelle et la rue Bocquette, derrière l'école maternelle (Date de fin de travaux) + parc à vélo.
→ Mme Raux nous informe que la fin des travaux est en bonne voie. Le parc à vélo sera installé à côté du bloc électrique derrière l'école maternelle.

. Le matériel adapté demandé pour une élève en situation de handicap.
→ Mme Gésikowski nous informe que le matériel est commandé. Le bon de commande est en cours de validation par les services gestionnaires.

. Les demandes portant sur le budget 2021-2022 refusées.
(Table rectangulaire pour la maternelle, micros pour TNI, fauteuil de bureau pour les enseignants, alarme pour les bâtiments)
→ Mme Gésikowski nous informe que des choix doivent être faits en fonction de l'enveloppe budgétaire. Les demandes refusées peuvent à nouveau être portées sur le budget supplémentaire 2021-2022 en justifiant leurs réels besoins.

<u>Travaux réalisés et dotations CAC</u>

. Dotation d'une nouvelle armoire de 10 i-pad
. Remise en peinture du dortoir en maternelle
(Mme Chavet demande à ce que le dortoir (salle d'activité attenante à la salle de classe de Mme Clere, cette année) retrouve sa fonction d'origine dès la fin de la pandémie. Par application du protocole sanitaire, les élèves de PS font la sieste dans la salle de motricité afin que les deux groupes de PS soient suffisamment espacés.)
. 4 liseuses pour les classes élémentaires
. Vitrine extérieure (demande accordée)
. Robinets mitigeurs pour chaque classe (demande accordée)

8. <u>Questions ou remarques des parents d'élèves en réponse au questionnaire proposé par les représentants de parents d'élèves élus</u> :

<u>ECOLE : Avez-vous des remarques à faire remonter lors du prochain conseil d'école</u> ?

« Arrêter de donner autant de devoirs aux enfants, nous parents n'avons pas le temps de les aidé. Depuis que les devoirs sont envoyés sous forme dématérialisé, je trouve qu'ils sont plus nombreux. Le covid n'a rien arrangé, nous ne sommes pas des enseignants personnellement je n'ai pris aucun arrêt de travail pour palier à ses fermetures de classe. »
→ Les enseignants précisent que les exercices donnés en devoirs écrits ne sont pas obligatoires. Ils constituent une proposition d'entraînement sur les notions travaillées en classe. Ils peuvent être réalisés le soir même, le week-end d'après ou pas du tout. Aucun enfant ne sera sanctionné pour devoirs écrits non réalisés. Les enseignants ajoutent que les devoirs sont une bonne préparation pour l'entrée au collège.
→ En cas de fermeture de classe, les enseignants sont tenus de faire classe à distance. Il s'agit d'une demande de l'institution.

« Il serait bien de créer sur internet (portail par exemple) une rubrique contenant des photos avec des commentaires sur le déroulé pédagogique de la journée de l'enfant. Chose que nous ne savons jamais car pas de communication. C'est un point important pour les parents de comprendre ce que fait l'enfant. »
→ Les enseignants connaissent certaines applications permettant la mise en ligne d'articles et de photos relatant la vie de classe, cependant celles-ci ne sont pas validées par l'Education Nationale. Les enseignants ne sont pas prêts à s'approprier ce genre d'outils.

« Suite au condition particulière suite au covid, nous avons aucun suivi sur évolution et le comportement de nos enfants de la part de la maîtresse, néanmoins il serait bien d'avoir un suivi par mail. »
→ Chaque élève de l'école a un cahier de liaison. De plus, depuis le début de la crise sanitaire, chaque enseignant possède une adresse mail de classe. Les moyens de communication existent. A chaque parent qui en éprouve le besoin de se les approprier.

« Pourquoi n'y-a-t 'il plus d'adultes pour accueillir les enfants de l'école maternelle au portail ? Cela permettait pourtant un échange rapide et un accueil des enfants plus sécurisé. »
→ Les adultes de l'école maternelle ne sont pas en nombre suffisant pour que l'un d'entre eux accueille les enfants au portail. Les enseignantes accueillent les élèves dans la classe pendant les Atsems assurent le passage aux toilettes. Il est rappelé que le protocole sanitaire demande un lavage des mains à l'arrivée des enfants.
→ Avec l'arrivée des beaux jours, un accueil dans la cour sera proposé. Les enseignantes seront alors accessibles pour un échange rapide avec les parents.

« Il serait bien que les petites sections portent des tabliers pour faire de la peinture. »
→ Les enfants portent toujours un tablier lorsque des activités peinture sont proposées.

« Dysfonctionnement du verrou des toilettes garçons en primaire. »
→ Après vérification de Mme Chavet et de Mme Przybyszewski, le verrou des toilettes garçons en élémentaire fonctionne très bien.

« Une clim pour l'été. »
→ Investissement qui n'est pas à l'ordre du jour.

« Manque d'informations lors de la période de panne chauffage. »
→ Les parents ont été informés. L'absence de chauffage ne signifie pas fermeture de l'école. Les enseignants étaient et sont restés présents. Les parents qui ont repris leur enfant ont fait un choix assumé et le repas de cantine a été facturé. L'école ne dispose pas d'agent administratif prêt à envoyer un message aux parents pour les informer chaque jour. Les enseignants sont en classe.

« Merci aux enseignants qui font leur possible pour la continuité pédagogique lors des absences de nos enfants. »
« Merci aux enseignants pour le suivi durant toute la pandémie. »
→ Merci à vous, parents, pour ces remontées positives !

Questions ou remarques des parents d'élèves en réponse au questionnaire proposé par les représentants de parents d'élèves élus : La kermesse

« Etes-vous favorable à la tenue de la kermesse cette année ? »
→ Sur 39 réponses, 36 réponses sont favorables à la kermesse contre 3 réponses défavorables.

« Si non, quelles sont vos réticences ? »
→ Gros rassemblement dans un espace extérieur mais étroit.
→ Aucune barrière sanitaire.

« Avez-vous du temps à consacrer à la kermesse ? »
→ Sur 39 réponses, 23 personnes sont prêtes à consacrer du temps à la kermesse.

« Auriez-vous un barbecue à gaz ou électrique à prêter pour la restauration de la kermesse ? »
→ Sur les 39 réponses, 5 personnes auraient un barbecue à prêter.

Les enseignantes présentes trouvent qu'il est un peu tôt pour parler kermesse. Mme Lejards précise que sur Châlons, aucune école n'a évoqué de kermesse.
Mme Lallemand et Mme Ouzouf informent qu'elles peuvent commencer à y réfléchir mais que rien n'est acté.

Le dernier conseil d'école aura lieu le lundi 27 juin 2022.

La séance est levée à 20h45.

La directrice,
Mme Przybyszewski